**PAROISSE DE MESSAS**

**CONSEIL PAROISSIAL LOCAL du 10 décembre 2021**

Présents : Père Nougayrède, M. Ronceret, M.A. Baccus, R. Jupille Excusés : Ph. Brus, P.Essomba

**Ordre du jour :**

1 –Restauration du chemin de croix 2 – CR de la réunion des délégués 3 – KT à Messas 4 – Messe de Noël 5 – Messe de saint Vincent 6 – Galette à Messas 7 – Questions diverses

1 – La restauration du chemin de croix en est toujours au même point puisque les contacts qui devaient être pris par Roseline ne l’ont pas été. Affaire à suivre.

2 –À la réunion des délégués, il est apparu qu’il est nécessaire d’établir un véritable, équitable et durable calendrier des célébrations ponctuelles, comme c’est déjà le cas pour les messes dominicales. L’abbatiale et la collégiale semblent parfaitement adaptées aux rassemblements de la veillée de Noël et de la veillée Pascale, et il ne paraît pas opportun d’imposer à nos prêtres d’autres veillées ces soirs là. Quant aux messes du jour, elles doivent être célébrées selon un roulement précis qui doit être établi au plus vite, n’oublie aucune paroisse, et intègre également Toussaint, 2 novembre, etc...

3 – Rappel est fait de l’action entreprise sur deux ans (2016-2017) pour essayer d’établir un contact avec la trentaine d’enfants potentiellement catéchisables sur la paroisse (100 enfants scolarisés à l’école du village). Démarche sans résultat malgré les moyens employés. Actuellement, seuls 3 enfants suivent la catéchèse du secteur : Paul-Emmanuel Essomba, Evan et Julian Mallet. Contacter Solène pour l’aumônerie et identifier les élèves de l’enseignement catholique.

4 – La messe de Noël étant célébrée par Père Éric, elle sera préparée avec lui. À contacter : Jacques Mombazet pour l’animation, Jean Rassam pour la musique, chaque déléguée pour les lectures.

5 – La messe de saint Vincent aura lieu le 16 janvier à 10:30. Vin chaud et brioche en sortie, selon normes sanitaires en vigueur.

6 – Père Alain ne voit aucun inconvénient à ce que Messas continue l’après-midi Galette des Rois. Elle n’entre pas en concurrence avec celle organisée par le CIP puisqu’elle ne touche pas exactement le même public. Celle de Messas, outre les distributeurs du Veilleur, réunit toutes les personnes ayant eu contact avec la paroisse dans l’année écoulée : obsèques, mariages, bénévoles pour l’installation des décors, représentants de la municipalité, etc ... Elle aura lieu le 15 janvier à 15 heures, uniquement sur invitation, selon normes sanitaires en vigueur. Nous pouvons demander le remboursement au CIP.

7 – Questions diverses - Père Alain présente l’Essentiel, parcours s’adressant à des personnes désireuses de se former pour devenir acteurs en pastorale. - Il nous rappelle la journée synodale du 29 janvier à Montargis. Question est posée d’envisager un transport en commun pour plus de facilité et de convivialité. - Il souhaiterait que toute initiative locale soit communiquée au CIP pour être diffusée sur le feuillet Tous Frères et site DVO45. Par exemple les dates du partage d’Évangile mensuel avec sœur Brigitte Marie. – Maryse et Marie-Annick ont été sollicitées par Beaugency pour préparer les costumes de la crèche vivante. Meung-sur-Loire a déjà ceux qu’elle a fournis précédemment. – Revoir pour cet été l’organisation d’un accueil des routiers en repos sur l’aire d’autoroute et qui viennent le dimanche jusqu’à l’église prier Marie. Renseignements seront pris sur la possibilité de mettre une info à la boutique de la station.

PS : nous annulons la galette, le vin chaud prudence….… Maryse